

# Admissions d'Antoine et Henri Raisse à la Bourgeoisie de Delémont 1765 et 1779

Extrait  
du Protocole des Résolutions du Conseil de  
la Ville de Delémont du 6<sup>ème</sup> novembre  
1765

Antoine Raisse demeurant dans la première  
métairie du Vorbourg demande d'être reçu  
bourgeois en cette ville sous les  
soumissions d'acquitter ce qui est de  
coutume et supporter les charges.  
Résolution : Sous le Gracieux Consentement  
de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de  
Bâle, Prince du saint Empire, le Magistrat  
n'est pas contraire de recevoir ledit Antoine  
Raisse pour bourgeois en cette Ville,  
moyennant de payer ce qui est de coutume  
et s'acquitter de tous les devoirs et charges  
annexés comme aussi en outre de faire les  
gardes bourgeoises dans cette ville, vu  
qu'il demeure sur le territoire de Delémont.  
Tiré hors du Protocole les jour, mois et an cidessus.

Car Ordonnance  
J.B. Mifoz Secré.

Sources : Archives de l'Ancien Evêché de  
Bâle (AAEB)

1765, 14. Nov.  
no. Com. 107-111  
sub. 107-111. Extrait

Du Protocole des Résolutions du  
Conseil de la Ville de Delémont du 14.  
Novembre 1765.

Joseph Raisse métayer de la seconde  
Métairie du Vorbourg demande d'être reçu  
bourgeois à Delémont.

Résolution. Sous le Gracieux Consentement  
de Son Altesse Monseigneur et Prince  
l'Evêque de Bâle, le Magistrat n'est pas  
contraire de recevoir ledit Joseph Raisse pour  
bourgeois en cette Ville, moyennant payer  
cent cinquante livres pour la part de la Ville  
comme il est de coutume, subir toutes les  
charges, et s'acquitter des devoirs annexés,  
comme aussi de faire les gardes bourgeoises,  
puisque il réside sur le terroir de la Ville.  
Tiré hors dudit Protocole les jour, mois  
et an qui dessus. Car Ordonnance  
J.B. Mifoz Secré.

Extrait  
du protocole des résolutions du Conseil  
de la ville de Delémont  
Du 23 décembre 1779

Henri Raisse résident en cette ville demande  
d'être reçu habitant en icelle (celleci)  
attendu qu'il réside déjà depuis près de  
cinq ans en ladite ville exempt de tous  
reproches et dans la réputation de  
cultivateur expert et laborieux.

Résolution : Eu égard que le suppliant Henri  
Raisse a tenu depuis le temps qu'il est avec  
ses frères fermiers de Son Altesse et  
résident à Delémont une conduite  
irréprochable, qu'il est reconnu pour un bon  
cultivateur dont on n'est pas bien pourvu,  
et qu'il a eu un peu de bien on Le reçoit,  
sous l'agrément de Sa dite Altesse,  
Habitant de cette ville moyennant de  
s'acquitter envers son Altesse ainsi  
qu'envers la ville de toutes les obligations  
dont les habitants sont chargés.  
Tiré fidèlement hors du susdit Protocole  
sans changement de substance attesté audit  
Delémont le 24 décembre 1779.

Car Ordonnance  
A. Walpurgis Secré.

Sources : Archives de l'Ancien Evêché de  
Bâle (AAEB)

Extrait  
du Protocole des Résolutions du Conseil  
de la Ville de Delémont  
Du 23. Décembre 1779.

Henri Raisse résident en cette Ville  
demande d'être reçu habitant en icelle  
attendu qu'il réside déjà depuis près de cinq ans  
en ladite ville exempt de tous reproches dans la  
réputation de cultivateur expert et laborieux.

Résolution : Eu égard que le Suppliant  
Henri Raisse a tenu depuis le temps qu'il est avec  
ses frères fermiers de Son Altesse et résident  
à Delémont une conduite irréprochable, qu'il  
est reconnu pour un bon cultivateur dont on  
n'est pas bien pourvu, et qu'il a un peu de bien  
on le reçoit, sous l'agrément de Sa dite  
Altesse, habitant de cette ville moyennant  
s'acquitter envers son Altesse ainsi qu'envers  
la ville de toutes les obligations dont les habitants  
sont chargés.

Tiré fidèlement hors du susdit Protocole sans  
changement de substance attesté audit Delémont  
le 24. Décembre 1779.

Car Ordonnance  
A. Walpurgis Secré.